

SYNTHÈSE GRAND ANGLE

Bulletin statistique de l'observatoire national de la délinquance

n^{os} 9
et 10

décembre 2006

ISSN : 1777-3296

Directeur de la publication : Pierre MONZANI – Rédacteur en chef : Christophe SOULLEZ

L'ENQUÊTE DE VICTIMATION 2006

– LES PRINCIPAUX RÉSULTATS –

Pour les résultats complets, voir Grand angle n°9 et n°10

[Cliquez ici](#)

Depuis trois ans, l'observatoire national de la délinquance (OND) a lancé un programme pluriannuel d'enquêtes de victimation. D'origine anglo-saxonne, les enquêtes de victimation permettent de compléter les statistiques sur les faits constatés par la police et la gendarmerie par une estimation du nombre de faits subis par les ménages ou les individus, qu'ils aient fait ou non l'objet d'une déclaration et en particulier d'une plainte. On peut ainsi associer deux types de sources, administrative et déclarative, afin de mieux appréhender les évolutions des infractions qui touchent les personnes physiques. En aucun cas, l'une des deux sources ne peut prétendre se substituer à l'autre : elles présentent chacune des avantages et des limites (voir les textes à caractère méthodologique du premier rapport annuel de l'OND de mars 2005).

Le développement des enquêtes de victimation en France est mené conjointement par l'OND et l'INSEE. C'est un processus en trois étapes : la première a eu lieu en 2005 et a pris la forme d'une première enquête auprès des ménages largement consacrée à la victimation et intitulée « cadre de vie et sécurité ». La troisième est prévue pour janvier et février 2007. Durant ces deux mois, environ 15 000 ménages et 15 000 individus de 14 ans et plus seront interrogés sur les faits qu'ils ont pu subir en 2005 ou 2006 à partir d'un questionnaire de victimation aussi complet et aussi ambitieux que celui de l'enquête de référence en la matière, à savoir l'enquête BCS (*British Crime Survey*) du Home Office britannique.

L'enquête « cadre de vie et sécurité » de 2006, deuxième étape du processus en cours, est une enquête de transition entre l'enquête pionnière de 2005 et l'enquête complète de 2007. Dans sa forme, elle se présente comme une enquête classique sur les conditions de vie des ménages. Cependant par son degré de précision sur la nature et les suites des atteintes déclarées, elle s'approche très fortement d'une enquête spécialisée. Avant l'enquête de 2007, il s'agit de l'enquête nationale la plus riche en matière de victimation.

Pierre MONZANI
Directeur
de l'Institut national des hautes études de sécurité

Alain BAUER
Criminologue,
Président du Conseil d'orientation
de l'observatoire national de la délinquance



LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

Les résultats de l'enquête de victimation menée par l'INSEE pour l'OND, début 2006 révèlent que 18,7 % des ménages ont subi un vol, une tentative de vol ou un acte de vandalisme en 2005.

À partir de cette enquête, on estime que 9 millions d'atteintes aux biens des ménages ont eu lieu en 2005. On dénombre 5,5 millions d'actes de destruction ou de dégradation et 3,5 millions de vols dont 1 million de tentatives. **Le nombre de vols et tentatives est en baisse de 6 % par rapport à 2004.** Cette évolution est due en grande partie à la baisse des vols et tentatives de vols de voiture. **Globalement, le nombre d'atteintes aux biens est passé de 9,3 millions à 9 millions entre 2004 et 2005.**

Dans la majorité des cas, les ménages victimes ne portent pas à la connaissance de la police ou de la gendarmerie les atteintes aux biens qu'ils ont subies : sur 100 ménages victimes en 2005, 24 déposent une plainte, 6 font une déclaration à la main courante tandis que les autres ne font aucun signalement officiel. Le taux de plainte est faible en matière de vandalisme et il est très variable pour les vols. **C'est la gravité du préjudice qui explique souvent l'absence de déclaration :** 40 % des ménages n'ayant pas fait de déclaration invoque le motif « parce que ce n'était pas assez grave ».

L'enquête 2006 a également permis d'interroger plus de 25 000 personnes de 14 ans et plus. Elles sont près de 8 % à déclarer avoir subi au moins une agression en 2005. Sur 3,8 millions de victimes, 72,3 % déclarent que l'agression la plus récente était de type injures ou menaces.

Environ 1,7 % des personnes de 14 ans et plus, soit environ 830 000, ont été victimes d'agressions en 2005 en ajoutant que l'agression la plus récente est une violence physique. On distingue les victimes de vols avec violences (0,5 % des 14 ans et plus) des victimes de violences physiques d'une autre nature (1,2 %). **Le nombre de victimes de vols violents (220 000) ainsi que celui des autres violences (610 000) est stable entre 2004 et 2005.**

De nombreuses agressions ne sont pas déclarées à la police et à la gendarmerie. Moins de 8 % des atteintes de type injures ou menaces sont déclarées sous forme de plainte. Cette part est de 29 % pour les violences physiques

(hors vols) et de 50 % pour les vols violents.

50 % des victimes d'agressions en 2005 ayant effectué un déplacement à la police ou à la gendarmerie déclarent que leur démarche « s'est très bien passée » et près de 32 % « qu'elle s'est plutôt bien passée ». Elle « s'est plutôt mal passée » pour près de 10 % des victimes et « elle s'est très mal passée » pour moins de 7 %. Environ 3 victimes sur 4 ont été satisfaites du délai d'attente et elles sont plus de 80 % à avoir apprécié le temps et l'écoute qui leur a été accordés.

Ce sont les moins de 30 ans qui se déclarent le plus fréquemment victimes d'agressions. 11,2 % des personnes de 14 à 19 ans ou de 20 à 29 ans ont été victimes d'agression en 2005.

L'OND annonce aussi que le nombre de victimes de vols ou de tentatives de vols de téléphones portables, qui se situe à plus de 760 000 en 2005, est en légère hausse par rapport à 2004. La part des personnes victimes de vol, soit 2,2 % des personnes possédant un portable, est stable par rapport à 2004 car, en un an, le nombre de personnes équipées d'un téléphone portable s'est lui aussi accru.

Parallèlement aux résultats sur les vols et les agressions, l'OND s'intéresse au sentiment d'insécurité. **Il apparaît ainsi que début 2006, les français étaient moins nombreux à se déclarer en insécurité ou à dire que l'insécurité est un problème qu'un an plus tôt.**

La proportion de personnes à qui « il arrive de se sentir en insécurité à son domicile, souvent ou de temps en temps, » est passée de 9,4 % en 2005 à 8,4 % en 2006. Concernant l'insécurité dans le quartier, 11,4 % des 14 ans et plus la ressentent souvent ou de temps en temps en 2006 alors qu'ils étaient 12,6 % en 2005.

L'évolution entre 2005 et 2006 des indicateurs sur le sentiment d'insécurité ne traduit pas chez les personnes enquêtées une augmentation des inquiétudes liées à leur sécurité au quotidien. C'est un résultat d'autant plus significatif que dans le même temps, on a collecté auprès d'elles bien plus de victimations grâce à des questions plus précises.

À la question « Quel est le principal problème de votre quartier ? », la délinquance est citée par 13,2 % des personnes en 2006, soit un point de moins qu'en 2005. Pourtant la proportion des personnes témoins d'actes de délinquance est en hausse entre 2005 et 2006, passant de 13 % à 14,5 %.

LES ATTEINTES AUX BIENS DECLARÉES PAR LES MENAGES EN 2005

18,7 % des ménages déclarent avoir été victimes d'atteintes aux biens en 2005
61 % des 9 millions d'atteintes déclarées par les ménages sont des actes de vandalisme
et 39 % des vols ou des tentatives de vols

15 informations clés sur les atteintes aux biens déclarées par les ménages en 2005

1. Des taux d'atteintes globalement stables. Le taux est en légère baisse pour les actes de vandalisme : 7,9 % pour les destructions et dégradations visant la voiture et 4,8 % pour celles visant le logement. La proportion de victimes de vols est stable pour les vols d'objet dans ou sur la voiture

(4,3 %) et les cambriolages de la résidence principale (1,1 %). Elle est en hausse en matière de vols liés aux deux roues passant de 1,6 % en 2004 à 2 % en 2005.

2. Des vols visant le plus souvent la voiture. 1 670 000 ménages ont subi au moins un vol lié à la voiture. C'est un nombre bien supérieur à celui des ménages victimes d'autres types de vols : moins de 550 000 ménages victimes de vols liés aux résidences et moins de 420 000 pour les vols liés aux deux roues.

- 3. Près de 8 % des ménages ont été victimes de vandalisme contre leur voiture, 5 % contre leur logement.** À propos de l'acte de vandalisme le plus récent, 7 ménages victimes sur 10 le qualifient de peu important.
- 4. 2,9 % des ménages ont été victimes d'un vol ou d'une tentative de vol de voiture en 2005. Dans 85 % des cas, il s'agit de tentatives.**
- 5. En 2005, 2 % des ménages ont subi au moins un vol lié aux deux roues.** 60 % des vols liés aux deux roues ont visé des vélos, 27 % des cyclomoteurs ou scooters de 50 cm³ et 13 % des deux-roues de plus grosse cylindrée.
- 6. 1,1 % des ménages (300 000) ont été victimes d'un cambriolage à leur domicile en 2005.** Une fois sur quatre, il s'agit d'une entrée avec effraction ou d'une tentative d'entrée non suivie de vol. Près de 50 % des ménages victimes déclarent que des bijoux figurent parmi les objets volés lors du cambriolage,
- 7. En 2005, les ménages ont déclaré avoir subi 9 millions de faits dont 61 % sont des actes de vandalisme et 39 % des vols et des tentatives de vols de voiture.** Ce nombre est en légère baisse par rapport à 2004.
- 8. Près d'un tiers des atteintes subies en 2005, soit un peu moins de 3 millions de faits, sont des actes de vandalisme contre la voiture.** En y ajoutant les 2,5 millions d'actes visant la résidence principale, on observe que les ménages ont été victimes de plus de 5,5 millions d'actes de vandalisme en 2005. Ce chiffre est en baisse de 2 % par rapport à 2004. À propos de l'acte de vandalisme le plus récent, 7 ménages sur 10 le qualifient de peu important.
- 9. Le nombre de vols de biens des ménages est en baisse de 6 % entre 2004 et 2005.** Plus de 3,5 millions de ces atteintes ont eu lieu en 2005 dont 1 million de tentatives. La baisse globale des vols s'expliquent largement par celle des vols et tentatives de vols de voiture : leur nombre est passé de 1 million à moins de 875 000, soit - 13 %.
- 10. Moins de 24 % des atteintes aux biens des ménages font l'objet d'une plainte.** Le taux de plainte des atteintes aux biens est inférieur à 25 % car peu d'actes de vandalisme subis en 2005 font l'objet d'une plainte (moins de 15 %).
- 11. Plus d'un vol sur deux n'est pas déclaré.** Le taux de plainte des vols est un peu plus élevé que celui des tentatives de vols : 39 % pour les vols contre 34,4 % pour les tentatives.
- 12. Le taux de plainte est très élevé pour les vols de voitures et les cambriolages (hors tentatives).** Quand la voiture a été volée, le ménage porte plainte 9 fois sur 10. Plus des deux tiers des cambriolages de la résidence principale font l'objet d'une plainte : les ménages portent plainte pour près de 80 % des cambriolages avec vols et pour moins de 31 % pour les tentatives.
- 13. Faibles taux de plainte pour les actes de vandalisme.** Sur près de 3 millions d'actes de vandalisme contre la voiture, moins de 570 000 ont fait l'objet d'une plainte. Le taux de plainte dépasse 40 % pour les actes de destructions ou de dégradations de la voiture qualifiés d'importants par les ménages. Moins de 240 000 actes de destructions ou dégradations visant la résidence principale des ménages en 2005 ont été suivis d'une plainte, soit moins de 10 % d'entre eux.
- 14. 4 fois sur 10, l'absence de déclaration est justifiée par une atteinte jugée « pas assez grave ».** Dans 35 % des cas, les ménages n'en ont pas vu l'utilité.
- 15. Selon les résultats de l'enquête de victimation 2006, le nombre de vols de voitures est en baisse de 13 % et celui des cambriolages de 5 % et même de 9,7 % pour ceux qui ont été suivis d'un vol.** Selon les statistiques des faits constatés par les services de police et les unités de gendarmerie, le nombre de vols de voitures (inclus tentatives) est passé de 196 000 à 174 000 (- 11,3 %) et le nombre de cambriolages de locaux d'habitation principale (inclus tentatives) de 180 000 à 163 000 (- 9,4 %). **Pour ces deux types d'atteintes, on observe une concordance des évolutions en tendance.**

LES AGRESSIONS DÉCLARÉES PAR LES INDIVIDUS EN 2005

Le taux d'agression s'établit à près de 8 % en 2005.

3 fois sur 4 les victimes déclarent avoir subi une agression verbale.

Par rapport à 2004, le nombre de victimes de violences physiques est stable.

Entre 2005 et 2006, Le sentiment d'insécurité a diminué.

16 informations clés sur les agressions déclarées par les ménages en 2005

- 1. En 2005, 7,8 % des personnes de 14 ans et plus déclarent avoir subi une ou plusieurs agressions, qu'elles soient physiques ou verbales.** Pour 72,3 % des personnes de 14 ans et plus ayant déclaré avoir été agressées en 2005, l'agression la plus récente était constituée d'« injures ou de menaces ». Elles sont près de 2,8 millions dans ce cas.
- 2. Stabilité du nombre de victimes dont la dernière agression est une violence physique.** En 2005, 1,7 % des personnes de 14 ans et plus déclarent avoir été victimes d'au moins une agression en précisant que l'agression subie le plus récemment est une violence physique. En 2004, il avait été mesuré à 1,8 %. La différence étant inférieure à la précision de l'enquête, on peut dire que la part des victimes de violences physique est stable.
- 3. Plus de la moitié des victimes a subi plus d'une agression en 2005.** Plus de 4 % des personnes de 14 ans et plus ont été victimes d'agressions multiples en 2005. Près

de 6 fois sur 10, une victime d'agression verbale a subi plusieurs agressions dans l'année.

4. La majorité des agressions ont lieu dans les lieux publics. Près d'un quart des victimes d'injures ou de menaces ont subi ces atteintes sur leur lieu de travail ou d'étude. Pour chaque type d'agression, environ 15 % des faits se sont déroulés dans un lieu privé. En particulier, près de 10 % des violences physiques ont eu lieu au domicile de l'enquêté. La plupart des injures ou menaces ainsi que des vols avec violences perpétrés dans l'espace privé ont eu lieu dans les parties communes de l'habitation de l'enquêté

5. Près de 6 fois sur 10, une victime de violences physiques (hors vol) connaît son agresseur. Pour les vols avec violences, il s'agit à près de 80 % d'un inconnu. Dans 26 % des cas, une personne ayant subi une agression verbale connaît personnellement l'auteur des injures ou menaces et dans 25 % elle le connaît au moins de vue. Plus d'une victime de violences physiques hors vol sur 3 connaît personnellement son agresseur. Elles sont près de 25 % à le connaître mais seulement de vue.

6. Moins de 8 % des agressions verbales font l'objet d'une plainte. Le taux de plainte, qui est très faible en matière d'injures et de menaces, se situe à près de 29 % pour les violences physiques tandis qu'il dépasse de peu 50 % à la suite d'un vol avec violences.

7. Plus de 75 % des victimes de violences physiques ayant eu à subir un ou plusieurs jours d'interruption totale de travail (ITT) ont porté plainte. Le taux de plainte en l'absence d'ITT s'établit à 21 %. Plus de 8 fois sur 10, une victime de violences physiques ne s'est pas vue délivrer de certificat d'ITT.

8. 50 % des victimes d'agressions en 2005 ayant effectué un déplacement à la police ou à la gendarmerie déclarent que leur démarche « s'est très bien passée » et près de 32 % « qu'elle s'est plutôt bien passée ». Elle « s'est plutôt mal passée » pour près de 10 % des victimes et « elle s'est très mal passée » pour moins de 7 %. Environ 3 victimes sur 4 ont été satisfaites du délai d'attente et elles sont plus de 80 % à avoir apprécié le temps et l'écoute qui leur a été accordés.

9. Plus de femmes victimes de violences verbales, plus d'hommes victimes de violences physiques. Les femmes se déclarent bien plus souvent victimes de 4 agressions ou plus : on estime qu'elles sont plus de 600 000 dans cette situation de victimations très répétées, soit 2,4 % des femmes de 14 ans et plus.

10. Le taux d'agression dépasse 11 % chez les 14-19 ans et les 20-29 ans. La proportion de personnes de 14 ans et plus victimes d'au moins une agression en 2005 décroît avec l'âge. Elle est particulièrement élevée chez les personnes de 14 à 19 ans et dans la tranche d'âge suivante, celle des 20 à 29 ans. Elle se situe pour chacune

à 11,2 % (*graphique 3*). Elle est supérieure à 9,1 % parmi les 30 à 49 ans, soit près de 3 % de plus que pour les 50 à 64 ans dont le taux d'agression atteint 6,2 %. Il est divisé par deux chez les 65 ans et plus qui sont 3,1 % à déclarer avoir subi une agression en 2005.

11. 11,6 % des personnes vivant dans une famille monoparentale ont déclaré avoir été agressées en 2005. Les couples sans enfants sont la catégorie affichant la fréquence d'agression la moins élevée (6,2 %).

12. Baisse du sentiment d'insécurité tant au domicile que dans le quartier. En janvier et février 2006, 14,2 % des personnes de 14 ans et plus déclarent qu'il leur arrive de se sentir en insécurité à leur domicile. Elles sont 8,4 % à éprouver ce sentiment « souvent » ou « au moins de temps en temps ». Ces deux taux sont en baisse par rapport à ceux mesurés en janvier et février 2005. Ils étaient alors respectivement de 15,6 % et de 9,4 %.

13. Le sentiment d'insécurité dans le quartier est plus fréquent qu'au domicile : début 2006, 18,4 % des personnes déclarent l'éprouver dont 11,5 % « de temps en temps » voire « souvent ». À nouveau, ces chiffres sont en baisse par rapport à l'enquête de janvier et février 2005. À cette période, 20 % des 14 ans et plus se sentaient en insécurité dans leur quartier, ne serait-ce que rarement, et pour plus de 12,5 % d'entre eux ce sentiment revenait régulièrement (de temps en temps ou souvent).

14. Les problèmes liés à la délinquance sont moins souvent cités. En 2006, 27,6 % des personnes de 14 ans et plus déclarent que la délinquance (et les incivilités) sont un problème qui concerne leur quartier ou leur village. En 2005, plus de 29 % des enquêtés avaient cité ce problème.

15. Un sentiment d'insécurité très fréquent dans les zones urbaines sensibles. En 2006, les personnes de 14 ans et plus habitant dans les zones urbaines sensibles sont près de 30 % à déclarer se sentir souvent ou de temps en temps en insécurité dans leur quartier. Plus d'un habitant des ZUS sur deux (57,8 %) considère que la délinquance et les incivilités sont des problèmes qui concernent son quartier. La moitié d'entre eux (28 %) déclarent qu'il s'agit du principal problème du quartier. Tous ces indicateurs sont à leur niveau le plus élevé dans les zones urbaines sensibles. Dans les autres quartiers des unités urbaines la délinquance est le problème principal pour 13 % des habitants des communes dites « villes centre » et 14,5 % des communes de banlieue. Le sentiment d'insécurité y est ressenti souvent ou de temps en temps par 16,2 % des personnes de 14 ans et plus des quartiers des villes centres et 11,8 % dans les banlieues (en dehors des ZUS).

16. La fréquence du vol de portable a peu varié entre 2004 et 2005. 725 000 vols de téléphones portables ont été déclarés en 2005. Près de 7 vols sur 10 sont des vols sans violence, ni menace. La moitié des vols font l'objet d'une plainte. Les 14-19 ans sont bien plus souvent victimes de vols de téléphone portable que les autres tranches d'âge.

* * *